



# LE BULLETIN

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SMLH

Société des Membres de la Légion d'honneur

N° 46 octobre 2015

## HOMMAGE À JACQUES MASSON



Centralien, après une carrière professionnelle brillante qui l'a propulsé à la tête d'importantes sociétés, Jacques Masson a présidé la section de Neuilly des membres de la Légion d'honneur, fonction que j'occupe aujourd'hui. Ce pourrait être ma seule légitimité à cette prise de parole, dans ces moments douloureux. Mais il ne s'agit pas d'un simple hommage un peu formel rendu à un prédécesseur. Loin de là ! C'est essentiellement l'homme que je veux évoquer et que j'ai appris à connaître.

Oui, que j'ai appris à connaître et ce ne fut pas si facile ! Nos rapports ont toujours été d'une grande courtoisie, toujours enrichissants mais sa personnalité réservée, voire austère, une certaine distance qu'il maintenait avec ses interlocuteurs, rendaient toute familiarité malvenue. Apparence en définitive trompeuse, qui cachait une grande sensibilité et une infinie pudeur. J'ai découvert peu à peu le vrai Jacques Masson, notamment au cours de ces derniers mois où il a fendu l'armure mais sans jamais, bien sûr, céder à un quelconque apitoiement envers soi-même.

C'est tout naturellement qu'il s'est imposé comme président de la section des membres de la Légion d'honneur de Neuilly. Il y a fait merveille, non seulement comme gestionnaire, mais vis-à-vis des personnalités importantes que ses fonctions l'ont amené à rencontrer. Sa distinction naturelle, sa connaissance des dossiers, son souci constant du bien public et des intérêts légitimes qu'il avait à défendre, ont marqué les esprits de tous ses interlocuteurs. Il était un homme de bien. Il fut un grand président.

Homme de bien, c'est l'expression qui me vient lorsque je pense à lui. Je l'ai beaucoup vu et écouté pendant ces mois qui ont précédé sa disparition. Très éprouvé par la maladie, par des traitements épuisants, je n'ai jamais entendu une plainte de sa part, ou une quelconque révolte. Face à moi, un homme debout, toujours élégant tant physiquement que moralement, s'intéressant aux autres, à l'actualité, aux livres, s'interdisant toute faiblesse vis-à-vis de soi. La pudeur toujours, le souci de ne pas peser sur son entourage, gardant par devers lui le poids de ses souffrances. Nous avons ri ensemble, oui nous avons ri, alors qu'il se savait perdu et qu'il faisait semblant de croire à sa guérison. Ce sont ces sourires, voire ces rires, cette tendresse dans son regard pour son épouse, Françoise. Ce sont les souvenirs précieux que je garde de lui.

Jacques, Françoise ! Quel couple indissociable ! Je tiens à vous dire, ma chère amie, toute l'affection que je vous porte, mais aussi mon admiration. Brillante, diplômée de Sciences-Po, douée d'un talent littéraire qui fait la joie de vos lecteurs, curieuse de tout, dotée d'un sens de l'humour toujours bienveillant, vous avez été une épouse exceptionnelle. Toujours présente, toujours souriante, alors que vous saviez que l'issue de ce long combat qu'il menait était irréversible, vous l'avez entouré de votre amour, vous avez su lui conserver cette dignité à laquelle il tenait tant. Vous êtes un exemple et vos enfants et petits-enfants peuvent être fiers de vous, comme ils le sont de Jacques.

Alain Farah

## LE COMITE SAINT PIERRE VISITE L'HOTEL KERGOLAY

*Cet été, nous avons été reçus sur la colline de Chaillot, dans son hôtel particulier tout près de l'Etoile et des Champs Elysées, par un membre de la famille Kergolay Langsdorff, descendant du général de Caulaincourt qui fut compagnon et confident de Napoléon.*



*L'hôtel dont la façade de style Louis XVI est d'une grande simplicité, fut construit par Paul-Ernest Sanson, architecte qui édifia d'autres hôtels particuliers en France et dans le monde pour des grands noms de l'aristocratie, de la finance et de l'industrie (comme le Palais Rose pour Boniface de Castellanne). Comme ces bâtiments furent pratiquement tous détruits ou transformés, l'hôtel construit en 1895 pour l'homme politique Pierre de Kergolay et son épouse Marie de Caulaincourt, reste aujourd'hui un des rares témoignages de l'architecture de la Belle Epoque.*

*Accompagnés de notre hôte qui présente et commente lieux et objets, nous commençons notre visite dans le grand vestibule d'accueil d'où part un escalier monumental. Celui-ci permet d'abord d'accéder aux salons de l'étage noble, décorés de meubles anciens signés par des grands maîtres de l'ébénisterie et de l'horlogerie du 18e siècle ainsi que de tableaux, œuvres d'Horace Vernet, de Casanova, du Giampietrino etc.. Nous nous attardons pour admirer les pièces d'une importante collection de souvenirs historiques liés à l'épopée napoléonienne, provenant de l'ancêtre de la famille, ambassadeur en Russie et ministre des relations extérieures de l'empereur. Certains objets attirent particulièrement notre attention comme le magnifique service de table qui ornait la table de l'ambassadeur de France au Palais Wolkonski à Saint Pétersbourg ou encore le camée qui représente Napoléon en tenue d'empereur romain et que ce dernier avait offert au général de Caulaincourt en avril 1814.*

*Après la visite des appartements privés de l'hôtel à l'étage supérieur dont certaines pièces gardent un décor identique à celui de la Belle Epoque, une collation nous attend au grand salon ce qui permet de clore notre sortie de façon conviviale et agréable*

*Marie-Luise Herschtel*

### Les nouveaux nommés et promus du 14 juillet

*A été élevé au grade de commandeur :*

**M. Christian DESCHEEMAEKER**

*A été promu au grade d'officier :*

**M. Jean-Paul AGON**

*Ont été nommés au grade de chevalier :*

**Mme Clarisse REILLE**

**M. Nicolas HIERONIMUS**

### DÎNER-CONFÉRENCE LE JEUDI 28 JANVIER 2016



**“L'action extérieure de l'Union européenne face aux nouvelles menaces” par Pierre Vimont, ambassadeur de France**

Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne de 1999 à 2002, Pierre Vimont, commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, a ensuite dirigé les cabinets de trois ministres des Affaires étrangères jusqu'en 2007 (si vous avez vu le film « quai d'Orsay », l'acteur Niels Arestrup joue le rôle de P. Vimont lorsque celui-ci dirigeait le cabinet de Dominique de Villepin). Il fut ensuite nommé ambassadeur de France auprès des Etats-Unis jusqu'en 2010. Entre fin 2010 et début 2015, il devient secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure.

Depuis juin 2015, il est l'envoyé personnel du président Tusk pour le sommet de La Valette sur les migrations. Il est Associé sénior de Carnegie Europe à Bruxelles.

Pierre Vimont est donc particulièrement qualifié pour nous parler des grands défis que doit surmonter l'Europe aujourd'hui et pour répondre à toutes vos questions sur l'état du monde.

Le lieu du dîner-débat sera indiqué ultérieurement.

Brigitte Bonnaud

### Dans ce numéro

Hommage à Jacques Masson (page 1). Les grandes conférences: L'environnement: quels enjeux pour les entreprises? Ce site est le vôtre (page 3). Les grandes conférences: La sécurité dans notre ville. Exposition Churchill - de Gaulle (page 4). Parrainage 2015 pour le lycée Guérin. Soirée théâtrale (page 5). Conférence de Frédérique Neau-Dufour. Exposition Churchill-de Gaulle suite. Nos amis disparus. Agenda (page 6).



# LES GRANDES CONFÉRENCES DE LA SMLH

## L'ENVIRONNEMENT : QUELS ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ?

En introduction de sa conférence de mai dernier, Maître Joëlle Herschtel souligne que le droit de l'environnement est :

- une discipline récente : elle s'est développée avec la montée des préoccupations environnementales de la société,

- une discipline inflationniste : depuis le début des années 60, une centaine de lois environnementales ont été adoptées, complétées d'un millier de décrets et d'environ 10 000 arrêtés, sans oublier plusieurs milliers de circulaires d'application. Au plan communautaire, près de 500 directives et règlements ont été adoptés,

- une discipline contraignante : les entreprises européennes doivent tenir compte des aspects environnementaux, non seulement pour respecter la réglementation mais également pour se développer de manière durable et rester compétitives sur le marché mondial.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de s'orienter vers une simplification d'un droit considéré comme complexe car résultant d'empilements successifs.

Si ce droit doit être simplifié, il ne doit être ni appauvri ni dénaturé. Il doit gagner en lisibilité et en efficacité afin de pouvoir garantir davantage de sécurité juridique, tout en assurant la protection de l'environnement et de la santé.

L'exposé suit deux idées-force : l'entreprise est au cœur de la protection de l'environnement ; la simplification et la modernisation du droit doivent aider l'entreprise à se mettre au service de l'environnement.

### I.

A l'origine du droit de l'environnement se trouvent des considérations sanitaires, sécuritaires et écologiques. En effet, face au développement de l'industrie, est réclamé un droit à l'environnement sûr (nuage de dioxines provenant d'un réacteur chimique à Seveso, explosion de l'usine AZF...) et un droit à l'environnement sain (effets sanitaires de la pollution de l'air, de l'eau et des sols ainsi que des changements climatiques). Au fur et à mesure de la prise de conscience des destructions d'écosystèmes et de la rareté de la ressource naturelle, mettant en cause tout le système productif, la protection de la nature devient essentielle.

Or ce droit, par essence contraignant, est parfois d'une efficacité discutable.

C'est un droit peu lisible, en raison de sa complexité liée à sa proximité avec la science et les technologies. Il souffre également de disparités dans l'application des

directives européennes, soit à une sur-transposition (ajoutant des contraintes supplémentaires) soit au contraire à une sous-transposition des directives dans le droit national ce qui crée des écarts de législation entre la France et les autres états membres. C'est un droit dont les contraintes sont amplifiées par sa complexité et sa perpétuelle évolution. En outre, ses effets se prolongent dans le temps : les entreprises portent encore très longtemps le poids de leur passé industriel et des pollutions historiques.

Son manque d'efficacité serait d'abord à mettre sur le compte de sanctions administratives et pénales, pour des atteintes à l'environnement, très inégalement appliquées (par manque de moyens) hétérogènes et rares (environ 2% des procédures traité par les parquets). L'efficacité de ce droit se heurte à la difficulté d'indemniser les dommages écologiques, portés aux écosystèmes, en raison du caractère inappropriable de la nature : s'il y a reconnaissance du préjudice écologique (affaire de l'Erika), comment réparer les dommages portés à l'environnement ? On connaît le principe du pollueur-payeur. Comment l'appliquer efficacement ?

### II.

Mettre l'entreprise, donc la production, au service de l'environnement, suppose une meilleure accessibilité du droit, une responsabilisation des entreprises et un mouvement de la société dans son ensemble vers une transition écologique.

A partir du Grenelle de l'environnement (2007) se sont engagées de nouvelles formes de participation des différentes parties prenantes en vue de faire évoluer le droit de l'environnement : conférences environnementales, Conseil national de la transition écologique, élaboration de feuilles de route définissant des programmes de mesure. C'est une originalité du Grenelle de l'environnement d'avoir associé les entreprises, à côté des associations de protection de l'environnement et des salariés au « dialogue environnemental ». Dans son prolongement, plusieurs entreprises participeront à la 21ème Conférence mondiale sur le climat (COP21) en décembre. Au printemps 2013, ce dialogue a conduit à ce qui est qualifié de choc de simplification. Des procédures peuvent dorénavant être soumises au principe : silence vaut l'accord. Et pour certaines catégories de projets, une autorisation unique est expérimentée.

Quant à la responsabilisation des entreprises, bon nombre d'entre elles connaissent les vertus de l'exemplarité et ont d'ores et déjà adopté un système de mana-

gement environnemental, à savoir une démarche volontaire de bonnes pratiques. D'autres, les plus polluantes, doivent mettre en oeuvre ce qui est appelé les Meilleures techniques disponibles (MTD), favorisant ainsi la recherche et les technologies propres.

Les entreprises ont certes une grande responsabilité environnementale mais elles la partagent avec les autres parties prenantes à l'économie. Seule une véritable transition écologique et énergétique pourra conduire à une société plus sobre. Cette transition consiste à adopter un nouveau modèle économique et social renouvelant nos façons de consommer, produire, travailler, vivre ensemble.

## CE SITE EST LE VÔTRE



Contribuez à enrichir son contenu ! Son annuaire vous permet de retrouver les autres membres. Grâce à Jean Le Clair et Michel Deloison il est tenu à jour en temps réel et ne contient que les informations dont vous avez autorisé la publication dans l'annuaire papier. Vérifiez qu'elles sont toujours d'actualité !

Il serait souhaitable que la photothèque soit enrichie par quelques clichés plus anciens que vous pourriez posséder. N'hésitez pas à contacter Christain Bois pour les ajouter.

Robert Bonnefond, Jean-Pierre Gourmel et Jean Raffejau, reprennent la rubrique « Histoire ». Ils pourront s'appuyer sur tous les anciens bulletins accessibles en ligne.

Il revient à chaque comité de faire connaître son actualité en présentant les événements à venir et en relatant des événements passés. Envoyez les données à Marcel Raffin qui les mettra en ligne. En vous remerciant de votre aide !

*Rappel : Pour accéder à l'annuaire lors de votre première connexion, veuillez entrer votre numéro de sociétaire et suivre la procédure qui vous permettra de choisir un mot de passe que vous conserverez précieusement. En effet, l'accès à l'annuaire est strictement réservé aux membres de la section.*

# LA SÉCURITÉ DANS NOTRE VILLE

*Monsieur Lionel Thion, ancien responsable de la BAC de Neuilly et grand professionnel, est venu cet automne nous entretenir sur la protection des biens et des personnes.*



Neuilly est en effet une ville sensible qui cumule plusieurs handicaps : un contexte sociologique qui attire la délinquance extérieure, un environnement paysager qui offre des « caches », une localisation à la limite départementale. En dépit de ces difficultés et certainement aussi grâce à une étroite coopération avec les habitants, la police pense avoir réussi à faire de Neuilly une des villes les plus sûres de France. Et pour que cela perdure, les conseils ne sont jamais de trop.

Les cambriolages ? Il est possible de les diminuer : ne pas tenir la porte aux cambrioleurs... généralement bien mis de leur personne ; ne pas utiliser les interphones de façon indisciplinée ; ne pas prendre l'ascenseur avec une personne qu'on n'a jamais vu ; signaler la présence de personnes suspectes à la police (commissariat : 01 55 62 07 20) ; fermer ses portes et ses fenêtres la nuit et en cas d'absence, surtout dans



les étages ; ne pas fermer à clé ses meubles de prix, installer un coffre-fort de « leurre », peu garni ; signaler la présence de personnes suspectes à la police. Et en cas de cambriolage ? Ne toucher à rien en attendant l'arrivée de celle-ci.

Les parkings, lieux anxiogènes ? Si l'on a été suivi ou si l'on remarque la présence d'inconnus, il vaut mieux immédiatement ressortir du parking et appeler la police.

Les vols à domicile par ruse pourraient être évités totalement. En effet, quelle que soit la qualité usurpée (faux employés des eaux, du gaz, faux diagnostiqueurs de performances énergétiques, faux policiers... munis de fausses cartes de service), la règle est que personne ne doit pénétrer chez soi, sous aucun prétexte. Il en est de même pour les artisans de passage. En cas de démarchage par téléphone, il faut éviter de donner des renseignements personnels. Quant aux documents avec l'iden-

tité ou les coordonnées bancaires, il vaut mieux les détruire avant de les jeter dans les poubelles.

Les vols sur la voie publique prennent beaucoup de formes car l'imagination des voleurs est fertile. Il est également possible de les éviter lorsqu'il ne s'agit pas de vols avec violence. Aux distributeurs de billets si possible à l'intérieur de la banque et après dans la rue, ne laisser personne s'approcher de soi. Pour les personnes âgées, plus vulnérables, **la mairie a d'ailleurs mis en place un service d'accompagnement à la banque**. Les vols de sacs à main ou dans les sacs à main ou encore dans les poches (pour les messieurs) peuvent être évités quand il s'agit d'inattentions (dans les commerces, les transports en commun, sur le siège passager du véhicule, dans la foule, sur le marché...). En revanche, sur le trottoir, il vaut mieux lâcher son sac car cela pourrait être pire.

Et qui n'a pas entendu parler des « hackers » de l'internet ? Des pirates informatiques se font passer pour des banques, des caisses de retraite etc. pour récupérer des coordonnées bancaires. De même, ils essaient de rentrer dans les systèmes informatiques des personnes pour s'en servir à des fins d'escroquerie.

Ce n'est pas tout. De nombreux autres conseils pour mieux se protéger des malfaiteurs vous attendent sur notre site internet : **h t t p : / / 9 2 2 0 0 s m l h . f r**

Résumés de M.L.H.

## Exposition Churchill – de Gaulle



Avant la trêve estivale, une quinzaine de membres du comité Ancelle se sont retrouvés pour la visite de l'exposition Churchill – de Gaulle au Musée de l'Armée-Hôtel des Invalides.

Textes et photos nous ont permis de découvrir les relations qui existaient entre ces

deux grandes figures de notre histoire contemporaine et de faire le parallèle de leurs vies.

Entre 1900 et 1940, ils mènent de front une carrière politique et une carrière militaire. Churchill, victorieux aux législatives de 1900, débute son long parcours politique ; de Gaulle commence une carrière d'officier. Suit l'épreuve du feu de la « grande guerre ». Churchill est Premier lord de l'amirauté ; de Gaulle, blessé pour la 3ème fois sur le front de Verdun, est prisonnier des Allemands de 1916 jusqu'à la fin de la guerre. Durant la 2ème guerre mondiale, la guerre des ondes se développe avec propagande et contre propagande. Winston Churchill et Charles de Gaulle ont alors en commun de savoir mobiliser leur talent d'écrivain pour forger les mots d'ordre à même de fédérer leurs peuples : « I have nothing to offer but blood,

toil, tears and sweat » dit Churchill. « Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » dit de Gaulle.

Arrive alors le temps de la relation orageuse ou de la « mésentente cordiale ». Les liens scellés entre Churchill et de Gaulle durant l'été 1940 sont vite mis à l'épreuve des intérêts nationaux. Et l'entrée en guerre, en décembre 1941, des Etats Unis va bouleverser cette relation bilatérale, le président Roosevelt étant particulièrement hostile au général. Charles de Gaulle en 1942 : « Pauvre Churchill ! Il nous trahit, et il nous en veut d'avoir à nous trahir ». Et Winston Churchill en 1943 : « Si vous m'opposez des obstacles, je vous liquiderai ».

L'après-guerre amène de nouveaux défis : en juillet 1945, Churchill perd les élections générales britanniques. Six mois plus tard, de Gaulle qui est en opposition au régime des partis, démissionne du gouvernement provisoire de la République française. **suite page 6**



# LES BOURSES DE LA LÉGION D'HONNEUR, LA PROMOTION 2015 EST CHOISIE !



*Benjamin Bouaziz, parrain Claude Arnaud ; Louis Bouriaud, parrain François Mellerio ; James Caire, marraine Renée Pomarède ; David Frederico, marraine Sabine Fel ; Jess Hakoun, parrain Alain Farah ; Sébastien Jouaneh, marraine Brigitte Bonnaud ; Ophelia Lagailarde, marraine Véronique Crespel ; Pierre-Henry Lombo, marraine Elizabeth Vitte ; Baptiste Mouville, parrain Bernard Lepidi ; Axelle Roux, marraine Maryse Léger ; Gaetan Vitry, parrain Yves Le Ray.*

Fin juin pour les élèves du lycée professionnel Guérin, début septembre pour les apprentis de la Seine Saint Denis et pour les jeunes bénéficiaires des écoles de la 2ème chance de Bondy et de Clichy, le comité de sélection a œuvré avec enthousiasme pour choisir les 25 lauréats 2015. Onze jeunes lycéens de Neuilly ont été sélectionnés après analyse collégiale des 17 dossiers présentés par l'équipe pédagogique du lycée Guérin. Sur les 11 dossiers de Seine Saint Denis, le même jury, a retenu huit jeunes issus de différentes écoles d'apprentissage (bâtiment, service à la personne, aéronautique etc...). Enfin six jeunes des écoles de la 2ème chance (quatre des Hauts de Seine, deux de la Seine Saint Denis) s'ajoutent au palmarès. Au lycée Guérin, le 29 septembre les boursiers ont trouvé leurs parrains et marraines parmi les légionnaires de Neuilly. Pour le 93, le parrainage s'est effectué le 1er octobre à Bondy. Que les membres du jury (M. Barry, Mme Lacambre, Mme Herschtel, Mme Catant, M. Crespel, Mme Vannier et M. Tessier) soient remerciés pour leur engagement et la qualité de leur travail tout au long de ce processus. Et maintenant, rendez-vous à tous pour la cérémonie de remise des diplômes, le 26 novembre dans l'illustre Maison d'éducation de la Légion d'honneur.

Renée Pomarède, présidente du comité de sélection

## DES PIÈCES AU THEATRE, OUI... MAIS DES PIÈCES RAPPORTEES

Il s'agit, bien sûr, de la comédie d'Eric Assaïès, "Les belles-sœurs", que la troupe de Neuilly a magistralement interprétée le 6 octobre dernier, au profit notamment de notre section de la Légion d'honneur.

Trois belles-sœurs - donc des pièces rapportées - qui n'ont rien en commun, sinon d'avoir épousé trois frères ! Il y a l'intello branchée, la bourgeoise snob et la maî-



trousse de maison, bonne fille un peu sottise qui agace les autres. Une pendaison de crémaillère dans un pavillon de banlieue dont on pressent que l'ambiance risque d'être poussive.

Seulement, un grain de sable va dynamiter la soirée : une invitée explosive, la secrétaire du maître de maison. Plastique de mannequin, tenue sexy, libérée de toute inhibition. Est-elle perverse ou inconsciente ? Une certitude : tout dans

ses propos, donne à penser qu'elle a été la maîtresse des trois frères.

La soirée tourne au jeu de massacre ! Dialogues incisifs, propos impitoyables, une comédie dans l'air du temps, un humour grinçant mais d'une drôlerie qui n'a cessé de provoquer les rires et les applaudissements du public.

Les comédiens ont été à la hauteur de ce vaudeville réjouissant : troupe homogène, rythme toujours dans le tempo, des personnages typés mais jamais surjoués. Bravo et merci, les artistes ! Merci également aux membres de notre section qui ont participé et de leur générosité à l'entracte.

Fabienne Vilmer

JEUDI 10 DÉCEMBRE



### « La première guerre de Charles de Gaulle » de Frédérique Neau-Dufour.

En 1914, le lieutenant Charles de Gaulle a vingt-trois ans. Il vient de sortir de Saint-Cyr, et c'est avec enthousiasme qu'il part en guerre à la tête d'une section du 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Dans la boue de Champagne, dans le fracas de Verdun, de Gaulle se bat. Blessé à trois reprises, laissé pour mort sur le sol de Douaumont, il est conduit en captivité en Allemagne le 2 mars 1916. Emprisonné trente-deux mois, il s'évade en vain à cinq reprises. Du fond des forteresses allemandes, coupé des siens, il laisse libre cours à sa réflexion, lit, se documente et réfléchit sur ce qu'il a vu : l'enfer des tranchées, le courage des soldats, les forces et les faiblesses du commandement français et la stratégie de l'armée ennemie. Désormais, il aura un credo : ne plus jamais cesser le combat.

Faire la lumière sur cette partie méconnue de la vie de Charles de Gaulle, c'est le pari tenu par Frédérique Neau-Dufour grâce à des archives familiales jusque-là inédites : près de deux cent lettres échangées entre les frères de Gaulle, notes écrites pendant sa captivité etc...

Agrégée d'histoire et docteur en histoire, auteur de nombreux articles et ouvrages consacrés au général, commissaire de l'exposition du mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, Mme Neau-Dufour est membre du conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle. Elle dirige actuellement le Centre européen du résistant déporté.



### NOS AMIS DISPARUS

*Chronique toujours lourde de regrets et de chagrin. Nos condoléances désolées aux familles et aux proches.*

#### Comité Ancelle :

Mme Monique LANCHON (28/07),  
M. Philippe AYMARD (24/08),  
M. Jacques MISSANT (10/10)

#### Comité La Saussaye :

Mme Alette LALLEMENT (14/05)  
M. Charles PASQUA (29/06)

#### Comité Bagatelle :

Mme Marie-Agnès DUFLOCC  
(22/08)

#### Comité Saint-Pierre :

M. Gabriel COLONNA de GIOVELLINA (24/05)  
M. Jacques MASSON (20/09)

### Exposition Churchill de Gaulle - Suite

Les années qui suivent, sont l'occasion pour chacun d'écrire ses mémoires de guerre : Churchill obtient le prix Nobel de la littérature et l'œuvre du général est rassemblée en Pléiade. Mais leur carrière politique ne sont pas terminées : Churchill redevient Premier ministre en 1951 et de Gaulle revient au pouvoir en 1958. Tous les deux sont alors chefs d'Etat pendant la guerre froide : Churchill qui invente le terme de « rideau de fer », tente de resserrer les liens avec les USA tout en cherchant le dialogue avec l'URSS. Quant à de Gaulle, il dote la France de l'arme nucléaire et mène une politique de construction d'une Europe unie autour du couple franco-allemand.

Churchill, le compagnon : en novembre 1958, de Gaulle remet à Churchill la Croix de la libération à l'Hôtel Matignon ce qui témoigne, oh combien, de l'estime qu'il porte à l'ancien Premier ministre.

Ainsi se ferme le chapitre de notre histoire marqué par ces deux grands hommes. Par leur action et par leurs écrits, ils nous ont montré les chemins de la liberté et de notre honneur.

Marie-José Genty

## Le Bulletin

Périodicité trimestrielle

Directeur de la publication :

Alain Farah

Rédaction : Marie-Luise Herschtel

Secrétariat de rédaction : Laure Leclercq-Frigiotti

Comité de rédaction : F.Vilmer, M. Raffin, J. Le Clair, B. Bonnaud, F. Masson, C.Vannier, B.Lepidi.

Photos : Christian Bois

Site : <http://92200.smlh.fr>

Mail : [frigiotti.laure@orange.fr](mailto:frigiotti.laure@orange.fr)

## AGENDA

### Conférences et manifestations

**12 NOVEMBRE** : Présentation des filleuls des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance à l'Hôtel des Invalides en présence du Général Gobilliard.

**18 NOVEMBRE 19H** : Dîner intergénérationnel au lycée Pasteur. Thème: l'indépendance énergétique.

**26 NOVEMBRE, 17H** : Remise des Bourses 2015, à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis.

**10 DÉCEMBRE 18H** : Conférence de Mme Neau-Dufour : Charles de Gaulle pendant la première guerre mondiale, à la Maison des associations.

**21 JANVIER 2016** : Conférence de M. Alexis de la Palme sur la politique d'Accor.

**28 JANVIER 2016** : Dîner-conférence avec la participation de M. Pierre Vimont, ambassadeur de France.

### Réunions à la Maison des associations

**10 DECEMBRE, 15H30** : Réunion des bureaux.

**21 JANVIER 2016, 15H30** : Réunion des bureaux.